



AVIS D'EXAMEN

Plate-forme trimestrielle CAMME sur le « Bien-être »

Service producteur : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) - Département des ressources et des conditions de vie des ménages - Division Conditions de vie des ménages

Opportunité : avis favorable émis le 31 mai 2017 par la Commission « Démographie et questions sociales »

Réunion du Comité du label du 22 novembre 2017 - Commission « Ménages »

Descriptif de l'opération

Pour mémoire, les plates-formes CAMME ont été mises en place en 2005 pour répondre rapidement à des besoins du système statistique national. Elles comportaient à l'origine 10 questions, placées en fin du questionnaire CAMME. La plate-forme a été étendue à 20 questions à l'occasion de la refonte de la chaîne CAMME en 2009.

À la différence de l'enquête principale CAMME, les plates-formes ne satisfont pas, en général, à une demande européenne, mais sont mises en place pour répondre à des demandes nationales n'émanant pas nécessairement du service statistique public français (SSP).

La plate-forme CAMME « Bien-être » conduite en coopération avec le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP) s'inscrit dans ce dispositif. Elle a été mise en production à partir de juin 2016. Elle est posée au répondant à l'enquête principale CAMME à une fréquence trimestrielle (mars, juin, septembre et décembre). Les 20 questions visent à mesurer les sentiments de bien-être des enquêtés sur plusieurs dimensions.

Des sources pour analyser le bien-être existent déjà en France, notamment l'enquête annuelle sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV). La plate-forme CAMME sur le bien-être ne remplacera pas ces sources, mais en serait complémentaire en proposant une collecte plus fréquente avec une mise à disposition rapide de données trimestrielles. En outre, elle permettra un suivi de l'évolution du bien-être en parallèle du cycle économique grâce aux questions posées dans le module conjoncture. Enfin, elle permettra, autant que possible, une comparabilité avec les autres sources disponibles en France et à l'étranger.

Une fréquence accrue de collecte de données sur le bien-être permettrait d'analyser la relation entre les variations de bien-être et les cycles économiques ou les chocs sociopolitiques. La plate-forme CAMME « Bien-être » pourrait fournir des données sur le bien-être à une fréquence pour l'instant indisponible en France. L'Observatoire du Bien-être du Cepremap a ainsi publié en juillet 2017, un article montrant l'impact de la période électorale sur les métriques d'optimisme collectif¹. Il espère analyser, à partir des prochaines vagues, la durabilité de cet effet et le distinguer d'une éventuelle inflexion plus lente, liée à l'évolution de la conjoncture économique.

L'enquête porte sur les ménages ordinaires résidant en France métropolitaine et se déroule par téléphone auprès de 1 800 à 2 000 répondants mensuels. Une note d'explication des objectifs de la plate-forme sera transmise aux enquêteurs.

¹ http://www.cepremap.fr/depot/2017/07/Observatoire-du-Bien-Etre_Choc-doptimisme_-Note-Juillet-2017.pdf

L'ingénierie statistique est celle utilisée pour les plates-formes avec calage au niveau individuel sur les répondants. En dehors de la pondération qui est spécifique à la plate-forme, les autres traitements font partie des traitements mensuels courants de l'enquête CAMME.

Les données sont diffusées, sous la forme de fichiers de production et de recherche, via le Centre Quetelet.

Le Comité du label émet les recommandations suivantes :

Remarques générales

Au cours de sa réunion du 22 novembre 2017, la commission « Ménages » a attribué le label d'intérêt général et de qualité statistique, assorti de la proposition de l'obligation de réponse, à l'enquête de Conjoncture Auprès des Ménages Mensuelle (CAMME) pour les enquêtes 2018 à 2022 (cf. Avis de conformité délivré le 22 novembre 2017 - Note n° 800/DG75-L002 - auquel on se référera pour tout ce qui concerne l'enquête CAMME dans sa globalité).

Protocole de collecte

Le Comité du label souhaite que les enquêteurs reçoivent les instructions *ad hoc* pour gérer avec tact et souplesse, sans insistance exagérée, les refus de personnes de répondre aux questions des plates-formes. Les dites questions seraient introduites par une phrase formulée ainsi : « Nous souhaiterions maintenant vous poser quelques questions supplémentaires sur (tel ou tel thème) ».

Questionnaires :

Le Comité du label demande au service de prendre en compte les remarques soulevées dans le rapport d'expertise, ainsi que les suggestions faites en séance ou transmises par écrit. Le détail figure dans le relevé de décisions.

Le Comité demande au service producteur de transmettre auprès du service demandeur toutes les suggestions et/ou observations émises relatives à la plate-forme « Bien-être ».

Sur ce module, le Comité suggère que soit mise à l'étude par le service demandeur la question de l'exploitation du nombre d'enfants fiscalement à charge, donnée présente dans les fichiers de la TH.

Le Comité du label de la statistique publique émet un avis d'examen favorable à la plate-forme trimestrielle sur le bien-être, intégrée dans l'enquête CAMME, qui bénéficiera du numéro de visa et de l'obligation attribués à l'enquête principale.

**Cet avis d'examen est valide pour les années 2018 à 2022,
jusqu'à expiration du label accordé à l'enquête CAMME dans son ensemble**

La Présidente du Comité du label
de la statistique publique



Nicole Roth